



Communiqué de presse
7 décembre 2017

91^{ème} congrès national à Deauville : la Chambre Syndicale du Déménagement planche sur l'avenir

Record battu !

Ce ne sont pas moins de 475 participants venus de la France entière, DOM-TOM compris et même de l'étranger, qui ont convergé vers Deauville pour le plus grand rassemblement de la Profession !

Nouveau Président national de la CSD

Thierry Gros (*Transports Déménagements à Dôle*) a été élu à l'unanimité Président national, succédant ainsi à Yannick Collen. Professionnel de terrain reconnu et homme engagé au service de l'intérêt collectif depuis de nombreuses années, le candidat a su rassembler les membres de la CSD grâce à son programme ambitieux.

Une profession unie

En soulignant son attachement à la Profession, Thierry Gros s'est exprimé avec émotion et convictions : « *J'ai bien conscience que c'est un véritable engagement et une très grande responsabilité. (...) Le rôle de notre syndicat est sans nul doute d'accompagner les entreprises pour traverser au mieux les bouleversements de la société. (...) Plus que jamais, il est important que la profession soit unie.* » Pour en savoir plus sur M. Gros, rendez-vous en pages 7 à 9 du dernier Bulletin du Déménagement en cliquant [ici](#). Pour l'épauler dans ses fonctions, il sera entouré d'une équipe resserrée, élue à l'unanimité lors du congrès. Cliquez [ici](#) pour connaître l'organigramme complet.

La ministre des Transports engagée aux côtés de la CSD « pour libérer les initiatives en investissant pour l'avenir et pour protéger le secteur [du déménagement] en lui apportant de nouvelles garanties. »

La Ministre des Transports, Mme Elisabeth Borne, contrainte par un agenda chargé, a tenu à adresser un message aux chefs d'entreprise de déménagement par la voix de M. Paul Weick, Sous-directeur des transports routiers (DGITM). Dès les premiers mots, elle rappelle l'importance de la convention de lutte contre le travail illégal qui doit « *neutraliser ce fléau qui fragilise la profession (...) L'État est à vos côtés, en particulier face aux risques de concurrence déloyale et de comportements frauduleux.* ». Insistant sur la nécessité d'une concurrence équilibrée et saine, elle poursuit : « *Le respect d'une concurrence équitable, de la réglementation des transports, des droits du travail et des obligations fiscales doivent être garantis.* », tout en affirmant en parallèle que l'Etat accompagnera également les entreprises dans la modernisation de leurs flottes de véhicules. Madame la ministre a également valorisé le dynamisme de la CSD, « *particulièrement attentive aux mutations en cours. (...) Les sujets, dont vous avez débattu au cours de ce congrès, traduisent toute la vitalité de votre secteur d'activité. (...) La CSD continuera à assurer la défense des intérêts des entreprises du déménagement et à contribuer positivement au dialogue social dans votre secteur. (...) Votre organisation contribue très fortement, par ses prises de positions volontaires, à la prise en compte des enjeux du secteur. Au-delà, elle sait également proposer aux pouvoirs publics des axes d'actions et de progression qui en font un interlocuteur central. Je sais que l'avenir du secteur se construira avec vous, les professionnels du déménagement.* » La CSD salue les engagements de l'Etat qui réaffirme là son soutien à la profession du déménagement.

Place aux décisions

Les conférences ont offert aux congressistes des décryptages très précis, pour faire face aux nouvelles réglementations en vigueur. En parallèle, des débats passionnés ont eu lieu sur deux thèmes très attendus qu'étaient l'emploi et la révolution numérique. Leurs points communs ? L'adaptation et l'innovation. L'action [TREMPLIN](#), dont l'objectif est de faciliter le recrutement des 22.000 postes à pourvoir dans le transport et la logistique a été saluée par la Ministre des Transports et détaillée aux participants, tout comme les initiatives novatrices mises en place par trois jeunes chefs d'entreprise de déménagement. De quoi ouvrir des perspectives encourageantes pour chacun des participants, qui sont repartis de Normandie avec des idées concrètes pour écrire l'avenir.

Cet événement unique et incontournable en France a permis de fédérer l'ensemble des acteurs du déménagement, qui se souviendront longtemps de cette édition riche en enseignements et synergie. Les chefs d'entreprise, forts de nouvelles expertises, ont pu préparer 2018 dans les meilleures conditions, tout en réfléchissant ensemble, à l'avenir de la Profession.

Contact presse

Varùna LIUTKUS - 01 49 88 61 40
communication@csdemenagement.fr

A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement - Depuis sa création en 1890, la CSD est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Véritable porte-parole reconnu par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, se mobilisant pour défendre les intérêts de la profession, des plus modestes PME artisanales aux plus importants groupements, elle représente 700 entreprises sur les 1 300 existantes.

www.csdemenagement.fr, le site institutionnel de la CSD / www.demenager-pratique.com, le site de la CSD dédié au grand public